



## LA MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD

un outil partagé au service des entreprises  
et du développement économique du territoire



Bien plus qu'un simple programme immobilier, la MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD est avant tout un outil partagé innovant au service des entreprises pour le développement du territoire.

*Dates clés*

*MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD*

- 2011 : Les deux communautés de communes Pays de Fontenay et Vendée-Sèvre-Autise mettent en place un partenariat en vue de mutualiser leurs moyens dans le domaine du développement économique.
- 2015 : Création du service économique unifié sous la bannière « Entreprendre en Sud Vendée » : mise en place d'une politique commune.
  - ➔ Promulgation de la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République le 7 août 2015
- 2016 : Lancement du projet de la Maison de l'économie par le service économie unifié, portée initialement par le Vendéopôle.
- 2017 : Création de la communauté de communes du Pays-de-Fontenay-Vendée, Intégration des données économique de l'ex CC de l'Hermenault au sein du service économique unifié.
- 2018 : Ouverture de la MET Vendée-Sud pilotée par le service économique unifié des deux communautés de communes avec l'ensemble des acteurs du développement de l'économie

## Une démarche partagée de co-construction

**Le projet de la MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD s'appuie sur la volonté des différents acteurs du développement économique du territoire de travailler ensemble au service d'un territoire et de ses habitants.**

Dès le début du projet, il y a 2 ans, les élus communautaires de Vendée-Sèvre-Autise et du Pays de Fontenay-le-Comte ont souhaité associer à la construction du bâtiment et du projet, l'ensemble des acteurs concernés par le développement économique du territoire.

**Le service unifié de développement économique** des deux communautés de communes

**Deux syndicats mixtes :**

- Syndicat mixte Fonteny Sud Vendée Développement
- Syndicat mixte Sud-Vendée tourisme

**Les trois chambres consulaires :**

- La Chambre de commerce et d'industrie de Vendée
- La Chambre des métiers et de l'artisanat Pays de Loire, délégation Vendée
- La Chambre d'agriculture Pays de Loire

**Les associations et clubs d'entreprises avec notamment :**

- Fontenay Action
- Le Club des entreprises de Fontenay
- Initiatives Sud-Vendée
- Le conseil de développement du territoire

**En 2017 et 2018, deux groupes de travail ont travaillé en mode miroir :**

- **Un groupe composé de salariés** des organismes locataires : ce sont les **techniciens experts du développement économiques**. Au sein de ce groupe de travail, ils ont appris à se connaître et à travailler ensemble. Ils ont contribué à nourrir la réflexion du groupe d'élus.
- **Un groupe composé d'élus** politiques, d'élus associatifs et d'élus consulaires, **responsables engagés, bénévoles** issus de leur assemblée respective. Ce groupe a défini les objectifs partagés de la **MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD** et une gouvernance qui permette d'atteindre ces objectifs.

## Un bâtiment pour abriter un projet au service du développement économique

La MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD permet de rassembler en un même lieu des organismes dédiés au développement du territoire et à l'accompagnement des entreprises.

Le territoire se donne ainsi les moyens de garder l'expertise et la dynamique de développement économique de chacun de ces structures et de les renforcer.

Il se dote également d'un outil qui permet de démultiplier l'action de ces acteurs du développement économique par une mise en synergie des expertises, des énergies et des actions.

Le bâtiment de la MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD permet aux organismes locataires :

- de meilleures conditions de travail pour les salariés
- une meilleure lisibilité auprès des entreprises
- une mutualisation des coûts :
  - Accueil commun (accueil physique et téléphonique financé par les communautés de communes)
  - Salles et espaces communs : tisanerie, salles de réunion...
  - Entretien

7 organismes louent des bureaux au sein de la maison de l'économie.

- Le service unifié de développement économique des deux communautés de communes VSA et PFV : 4 personnes (etp)
- Le Syndicat mixte Fontenay Sud-Vendée Développement : 2 personnes
- Le syndicat mixte Sud-Vendée Tourisme : 3 personnes
- La Chambre des métiers et de l'artisanat des Pays de Loire – Vendée : 2 personnes
- La Chambre de commerce et d'industrie de Vendée : 5 personnes
- La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire : 5 personnes
- Initiative Vendée Sud : 3 personnes (etp)



## Les trois objectifs de la MET-VS

### Renforcer l'accompagnement des entreprises

- Accueillir les entrepreneurs et porteurs de projets
- Faciliter l'accès à l'accompagnement des entrepreneurs et porteurs de projets.

**Le constat :** Les entrepreneurs se plaignent souvent du manque de visibilité des et des parcours d'accompagnement des entreprises.

**La réponse :** La MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD est le lieu unique d'accompagnement des entreprises, au sein duquel l'entrepreneurs trouvera les réponses à ses différentes attentes, un suivi, et une coordination des actions le concernant s'il le souhaite.

A la MET VS le bon interlocuteur n'est jamais loin. Les échanges entre organismes d'accompagnement permettent une meilleure coordination du suivi des entreprises qui souhaitent être accompagnées au cours de certaines phases de leur développement.

### Renforcer l'action de développement économique

- Mettre en place un baromètre du climat économique et anticiper les éventuelles crises, soutenir les filières et les pôles d'excellence, encourager l'innovation de façon concertée.
- Doter le territoire d'une stratégie partagée de développement économique, et d'un plan d'actions mutualisé.

**Le constat :** Le Sud-Vendée ne bénéficie pas assez d'une bonne dynamique économique. Le développement économique a besoin d'être renforcé, voire reconstruit.

**La solution :** Les deux Communautés de communes, bassin de vie de Fontenay-le-Comte, ont commencé par mutualiser leur service économique puis, dans cette même logique, ont opté pour une mise en synergie de l'action des acteurs du développement économique dans une logique de partenariat: chambres consulaires, associations d'entreprises, syndicat mixte.

### Renforcer l'attractivité du territoire

**Le constat :** le Sud-Vendée cherche à attirer des compétences : cadres, techniciens, professions libérales... pour permettre le développement des entreprises locales. Le territoire cherche aussi à attirer des entreprises nouvelles.

**Solution :** Le concept de la MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD intègre une composante développement du cadre de vie (accueil et attractivité du territoire) en complément du développement économique *stricto sensus*, avec l'ensemble des acteurs dédiés : santé, loisirs, éducation, logement, avec les services publics, les associations, les entreprises...

Pour renforcer l'attractivité du territoire, la MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD s'appuie sur l'expertise marketing territoriale du syndicat mixte Sud-Vendée tourisme déclinée vers l'accueil de nouveaux habitants, de nouveaux entrepreneurs et entreprises et de nouvelles compétences.

## Un bâtiment, un concept, un nom

Lors de la phase projet, le premier nom a été « La Maison de l'économie », soit la « MDE ».

**Mai 2018 : les groupes de travail ont choisi à l'unanimité le nom MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD.**

**La MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD s'adresse aux entrepreneurs, aux dirigeants d'entreprises, aux porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise.**

**MAISON** : le terme « Maison » a été préféré aux termes « Espace », « Pôle » ou « Centre ». Il correspond à la culture locale ; il signifie un accueil chaleureux, personnalisé, contrairement aux autres termes.

**ENTREPRISE** : C'est le mot majeur du nom complet : il interpelle directement ceux pour qui elle a été construite. Le mot au singulier a été préféré ; il fait référence à l'entrepreneuriat, à toutes les entreprises quels que soient leur taille, leur secteur d'activité.

**TERRITOIRE** : La MET rassemble de nombreux acteurs du développement économique pour une politique de développement économique concertée du territoire. C'est toute la valeur ajoutée de la MET. Tout un territoire soutient la création et le développement des entreprises endogènes et exogènes, répond aussi bien de manière collective que personnalisée aux besoins des entrepreneurs du territoire.

**VENDEE-SUD** : La plupart des organismes de développement économique hébergés par la MET agit sur un territoire plus large que celui de CC du P. de Fontenay-L-C et VSA réunit ; il correspond à ce qui est habituellement nommé le sud de la Vendée (de la Châtaigneraie jusqu'aux côtes sud du littoral). Le Sud Vendée revendique son appartenance à la Vendée et aux valeurs qui y sont associées (dynamisme, entrepreneuriat, leadership...)

### Le triple E de la MET

Dans cet acronyme la lettre E a signification toute particulière :

**C'est le E de Entreprise**, quand on traduit littéralement l'acronyme.

La MET s'adresse avant tout aux entreprises, aux entrepreneurs, aux dirigeants d'entreprises.

Mais c'est également :

- **Le E de Economie** : Les élus des deux communautés de communes PFC et VSA ont placé le développement économique comme une des priorités de leur action. Avant la loi NOTRe, le développement économique était essentiellement assuré autour du Vendéopôle. Les deux communautés de communes se sont associées pour reconstruire un service de développement économique en réseau avec l'ensemble des acteurs dédiés du territoire
- **Le E de Echanges** : La MET n'est pas un organisme en plus mais un outil qui permet l'échange entre tous les acteurs du développement économique. Elle permet à l'ensemble de l'Ecosystème de mieux fonctionner, de gagner en Efficacité : échanges de bonnes pratiques entre acteurs du développement éco, coordination de l'accompagnement des entreprises et des actions, échanges des informations et alertes sur le territoire, construction d'une stratégie commune...

## La gouvernance de la MET

Les différents partenaires de la **MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD** ont privilégié une gouvernance souple et adaptable au service des objectifs définis ensemble, permettant de démarrer et de travailler ensemble.

### 1ère instance de gouvernance

#### le Comité de suivi

Il est composé des élus des organismes acteurs du développement économique du territoire, parties prenantes de la MET. Il comprend 4 collèges :

#### Collège élus communautaires : 7 titulaires (6 suppléants)

2 communauté de communes :	2 titulaires et 2 suppléants
Pays de Fontenay-le-Comte et Vendée-Sèvre-Autise	par communauté de communes
2 Syndicats mixtes :	1 titulaire et 1 suppléant
Fontenay-Sud-Vendée-Développement et Sud-Vendée-Tourisme.	par syndicat mixte
Le président du Comité de pilotage	1 titulaire

#### Collège élus consulaires : 3 titulaires (3 suppléants)

Chambre de commerce et d'industrie de Vendée	
Chambre des métiers et de l'artisanat Pays de la Loire	1 titulaire et 1 suppléant par
délégation Vendée	chambre consulaire
Chambre d'agriculture Pays de la Loire	

#### Collèges élus associatifs : 4 titulaires (4 suppléants)

4 associations : Fontenay Action	
Le club des entreprises de Fontenay	1 titulaire et 1 suppléant par association
Initiatives Sud-Vendée	
Le Conseil de Développement du Territoire	

#### Collèges invités/partenaires

L'Etat, la Région Pays-de-Loire, Pôle emploi, le département...

### 2ème instance de gouvernance :

#### Le Comité de pilotage du service économique unifié

Cette instance existe déjà. Elle composé d'élus issus des deux commission développement économique de chaque conseil communautaire. Présidé par Ludovic Hocbon, Vice-président du développement économique de la communauté de communes de PFC.

Compétence : encadrement du service économique unifié, missions et personnel. Gestion du bâtiment MET.

### 3ème instance de gouvernance :

#### la Commission « Valorisation du territoire »

Composée de : Chefs d'entreprises locaux (via les associations d'entreprises), agents territoriaux dédiés, élus territoriaux, bénévoles d'associations...

Compétences : Détermine et contribue à la mise en place des actions de promotion du territoire :

- vitrine (physique et numérique),
- présentation des atouts du territoire,
- action d'accueil d'entreprises et de compétences,...

## Les valeurs de la MAISON DE L'ENTREPRISE ET DU TERRITOIRE VENDEE-SUD

Les partenaires de la MET VS ont défini ensemble les valeurs de ce projet partagé.

- L'esprit d'**accueil** y est très important ainsi que l'**écoute** des besoins des entreprises avec les valeurs associées que sont la **convivialité** et la **proximité**, mais aussi la communication et la lisibilité (fluidifier, simplifier, accompagner).
- La volonté des acteurs de la MET Vendée-Sud est de **rassembler**, de **fédérer**. Il s'agit d'un **projet partagé**, collectif, au service des entreprises et d'un territoire : les valeurs de l'**échange**, du **partage**, de la **mutualisation** sont donc très présentes ainsi que tout ce qui a trait à la collaboration, le réseau, la **solidarité**, l'**entraide**, le travail d'**équipe**.
- Il s'agit également d'un projet très **innovant** qui valorise l'esprit d'**ouverture**, le **positivisme**, le **dynamisme**, l'**innovation** et la **prospective**.
- Enfin les valeurs prégnantes à entrepreneuriat sont également associées à la MET : le goût de la **réussite** et de la **réalisation concrète**.